

Rappel des consignes à respecter sur les lieux de travail :

=> **Ne pas se présenter sur le site en cas de fièvre**, contacter le **Samu (15)**, et informer votre responsable,

=> **Au quotidien :**

- * Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- * Utiliser des solutions hydro-alcooliques
- * Garder une distance ses collègues (1 mètre minimum) : il convient donc, entre autre, de ne pas se saluer en se serrant les mains, ni de s'embrasser
- * Eviter de se toucher la bouche ou les yeux